

Acte rendu exécutoire après :

- *transmission en Préfecture le : 27 MARS 2024*
- *publication le : 27 MARS 2024*

Rapport présenté par G. HUG

Session ordinaire	Début : 14h30 / Fin : 16h20
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	08 mars 2024
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	08 mars 2024
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	6	Myriam PARIS – Franck FAVRE – Gérard HUG – Claude BRENDER – Jean-Laurent KISTLER – Hervé KRIEGER
Présents en visio-conférence	5	Éric STRAUMANN – Lucien MULLER – Odile UHLRICH-MALLET – Christelle LEHRY – Nicolas BRUTIN
Procurations	2	Franck FAVRE, procuration de Céline KERN-BORNI Jean-Laurent KISTLER, procuration de Lionel ROUILLON
Absents non représentés	3	Bertrand BURGER – Christian ZIMMERMANN – Yann QUIQUANDON

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2023

Conformément aux prescriptions, le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2023 a été adressé à l'ensemble des membres du Syndicat avec la convocation pour la séance de ce jour.

Aucune observation n'est formulée.

*Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,*

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité  
Pour extrait conforme

Le Président,  
Gérard HUG

